

STRID - INAUGURATION DE LA NOUVELLE HALLE D'EXPLOITATION

Vendredi 07.09.2007

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires, clients et invités,

Les Chinois utilisent le même idéogramme pour écrire les mots "crise" et "opportunité". Nous nous sommes inspirés de cet amalgame.

La crise est survenue pour STRID en 2005 :

- dimanche 12 juin 2005 à 08h26, le feu éclatait dans la fosse à déchets et fut très difficile à maîtriser, reprenant plusieurs fois même après le noyage de la fosse
- cet incendie survenait après un mois de mai difficile pour STRID, endeuillé par le tragique décès de Jean-Mario Jecker, directeur-adjoint, et marqué par la fermeture sans préavis du site de réception des bois usagés à Sergey.

L'opportunité a été saisie pour reconstruire :

- reconstruire un site de réception et de transfert des déchets du Nord vaudois en l'adaptant à l'évolution des techniques de collecte, au transport des incinérables par le rail en bennes ACTS (sans rupture de charge) et à la valorisation des matières recyclables
- reconstruire aussi une structure de direction de l'entreprise, avec de nouvelles compétences et une organisation encore plus efficace.

Deux ans et 3 mois après le sinistre, nous inaugurons la halle reconstruite; 27 mois, c'est long, très long, surtout pour un site d'utilité publique maintenu en service avec des solutions de fortune pour les usagers et pour le personnel.

Il a fallu 15 mois pour

- sécuriser les décombres, évacuer les éléments dangereux
- expertiser les dégâts, notamment les bétons atteints par le feu
- étudier les solutions de reconstruction (4 variantes)
- négocier les indemnités avec l'ECA
- établir les plans définitifs
- mettre à l'enquête et obtenir l'autorisation de reconstruire
- procéder aux appels d'offres, dont 2 en marchés publics, l'un pour le lot "charpente métallique-façades et toiture en bardages", l'autre pour le lot "broyeur-convoyeur-déferrailleur"

puis il a fallu 10 mois pour

- déconstruire, opération délicate avec passablement de surprises dans les bétons incendiés ainsi que dans les plus anciennes conduites et canalisations enterrées
- reconstruire, dans un site restreint et maintenu en exploitation, avec beaucoup d'intervenants et des problèmes de main-d'œuvre dans plusieurs entreprises

enfin 2 mois pour

- tester et rôder la nouvelle organisation
- éliminer les petits défauts
- exécuter les finitions

Ce qui a changé entre 2005 et 2007 :

- tout d'abord la destination des déchets incinérables du Nord vaudois; 1/3 des tonnages étaient incinérés à l'UIOM des Cheneviers (Genève); depuis janvier 2006, ces déchets sont traités à TRIDEL (Lausanne), usine dont STRID est actionnaire-fondateur avec GEDREL et VALORSA
- ensuite les modes de collecte et de transport, collecte avec chargement latéral pour la grande majorité des communes, bennes ACTS transférées directement du camion au wagon; ce système sera opérationnel pour la commune d'Yverdon-les-Bains en janvier 2008 et pour le périmètre STRID en avril 2008, ce qui diminuera sensiblement les tonnages d'ordures ménagères transitant par le site de STRID
- enfin la déchetterie de STRID tourne à plein régime (>2'000 tonnes en 2005 ou en 2006) et les déchets des entreprises, artisans et commerçants du Nord vaudois sont en constante progression.

Il était donc logique et rationnel de reconstruire en tenant compte de ces nouvelles données et en cherchant à optimiser les opérations de tri et de transfert des déchets vers les différentes filières

Comment cela s'est-il traduit pour le bâtiment d'exploitation ?

On a conservé bien sûr la partie Sud-Est de la halle qui avait échappé à l'incendie; elle a été munie d'une séparation comportant une base en MEGABLOCS, éléments préfabriqués en béton, déplaçables en fonction des besoins d'exploitation, et une partie supérieure en filet, translucide, faisant office de coupe-vent et pare-pluie pendant les travaux puis de confinement des poussières en phase d'exploitation.

On a déconstruit

- la moitié des murs de la fosse à ordures initiale
- la dalle du broyeur et de son groupe de puissance (à 8m de hauteur)
- le plancher métallique de la trémie du broyeur.(à 10,5m de hauteur)
- le mur intermédiaire dans la halle

Puis on a construit

- une dalle sur la fosse à déchets, au niveau du rez inférieur de la halle, le volume inférieur servira de rétention des eaux d'extinction en cas de départ de feu et de déclenchement du déluge prévu pour le combattre
- une extension Sud munie d'une très large porte pour l'accès des semi-remorques et la manutention des grandes bennes (pour mémoire, 1/3 des déchets du Nord vaudois iront toujours à SAIOD par la route, avec reprise au retour des déchets verts du littoral neuchâtelois qui sont compostés à Chavornay (CPO))
- un nouvel espace fermé au Sud-Ouest, avec 2 portes supplémentaires pour la réception des bois usagés d'une part, des déchets métalliques d'autre part

Enfin on a installé un nouveau broyeur sur la dalle de la fosse, avec convoyeur intégré permettant le chargement direct en semi-remorque; cette installation peut être télécommandée par le machiniste opérant avec la pelle hydraulique.

Grâce à cette nouvelle organisation

- on facilite et accélère le déchargement des différents déchets
- on centralise les opérations de tri, de broyage des encombrants et de chargement des semi-remorques; là où il fallait 3 personnes (opérateur du pont-roulant, machiniste pour compacter, chauffeur pour déplacer la semi en chargement), un seul machiniste effectue aujourd'hui ces opérations
- les collaborateurs ainsi libérés sont affectés aux autres manutentions et à la gestion de la déchetterie.

Les acteurs de cette reconstruction

L'honneur du plan et de l'exécution de cet ouvrage reviennent

- d'une part à Jean-Paul Krattiger, directeur à cette époque, pour l'idée d'un concept entièrement nouveau d'exploitation de la halle de réception et de transfert
- d'autre part au groupe GIDE, groupe interdisciplinaire d'études, pour la mise en œuvre de ce concept et la direction du projet puis des travaux;

déjà auteur des transformations effectuées en 1996/97 et 1998/99, le groupe GIDE disposait de toutes les données nécessaires pour traiter avec l'ECA et ses experts, pour évaluer les diverses variantes de démontage puis de reconstruction, pour diriger les travaux en tenant compte des impératifs liés au maintien du site en service;

pour tous les travaux sur ce site, les prestations d'architecte ont été exécutées par le bureau Norman Piller, architecte EPFL, de Champagne et les prestations d'ingénierie ont été dirigées par Jean-Luc Rochat, ing civil EPFL, d'Yvonand, partenaires du groupe GIDE

Les entreprises qui ont participé à ces travaux et contribué à la réussite du projet sont nos invitées aujourd'hui, à l'occasion de cette manifestation qui combine bouquet de fin de chantier et inauguration. Ces entreprises sont :

CAND – LANDI ROVERO	Grandson Yverdon-les-Bains	Déconstruction Béton armé, maçonnerie aménagements extérieurs
REVAZ	Sion	Charpente, façades et toiture en métal (lot marché public)
PREBETON ROTH BIOLLAY GASSER REGANELY	Avenches Bevaix Lonay Yverdon-les-Bains Yverdon-les-Bains	Préfa béton isolant façades Echafaudages Réfection des bétons Electricité, détection incendie
NORDVENT AUBRY	Yverdon-les-Bains Yverdon-les-Bains	Sanitaire, alimentations eau et air comprimé Ventilation Portes à rouleau, filet de séparation
BATIMETAL SAUDAN GREGORUTTI MOLL	Yverdon-les-Bains Treycovagnes Yverdon-les-Bains Baulmes	Serrurerie, portes et fenêtres Menuiserie intérieure Plâtrerie – peinture Sciage – forage des bétons Revêtements de sols sans joint
SIFFERT STYLROC TUBAC-GM BONZON HOFMANN-CAPT FLUECKIGER ABARISK GETAG	Bonvillars Montagny Yverdon-les-Bains Yverdon-les-Bains Lausanne Ste-Croix Romanel s/ Lausanne Hägendorf	Carrelages Cuisine réfectoire Mobilier des vestiaires Stores Paratonnerre Nettoyage fin de chantier Installations d'extinction Broyeur

22 entreprises ont ainsi participé à ces travaux, dont

15 sont basées dans le périmètre Nord vaudois

4 sont situées dans le canton de Vaud

1 provient du canton de Neuchâtel

1 est valaisanne (adjudicataire en marché public)
1 est alémanique (procédure en marché public)

Le coût de cette réalisation est de 3 mio en chiffre rond.

Cette inauguration me permet de réitérer à tous les acteurs de cette opération, architecte, ingénieurs, collaborateurs et ouvriers de toutes les entreprises, les remerciements et la gratitude de STRID, de son Conseil d'administration, de sa Direction et de son personnel.

Chacun a apporté ses compétences, son expérience, son savoir faire et a contribué ainsi à la réussite des travaux. Malgré une situation dangereuse après l'incendie, malgré les conditions difficiles (travaux en hauteur, concentration de nacelles et d'engins de chantier, maintien du site en exploitation) et malgré la pression des délais, nous n'avons eu aucun accident à déplorer. Je m'en réjouis et félicite tous les responsables des mesures de sécurité sur ce chantier.

De même, STRID a tiré les enseignements de ce sinistre du 12 juin 2005 et pris plusieurs dispositions pour en prévenir la répétition. Ce sont des mesures d'exploitation, de détection, d'extinction et de rétention de pollution, prises sur ce site. Ce sont aussi des mesures d'information et de sensibilisation auprès de tous ceux qui produisent des déchets potentiellement dangereux, soit par leur composition ou leurs composants, soit par leur combinaison avec d'autres déchets.

Cela correspond au vieux proverbe russe :
"Espère toujours que le meilleur arrivera; en attendant, prépare-toi au pire !"

Mais aujourd'hui, à l'instar des Chinois que j'évoquais en introduction, STRID peut se réjouir d'avoir maîtrisé la crise et saisi les opportunités d'améliorer ses installations, d'accroître sa compétitivité et de remplir toujours mieux ses missions au profit des collectivités publiques et de l'économie du Nord vaudois.

STRID dispose d'installations adaptées aux besoins des clients et dimensionnées pour des prestations rationnelles, économiques et respectueuses de l'environnement. Si nous devons travailler pour quelques mois encore en flux très tendus puisque la mise en œuvre des collectes en bennes ACTS et des transports par le rail a pris du retard, en revanche nous avons ainsi pu tester la flexibilité et les réserves de capacité de ces installations.

STRID a conduit, dès sa création en 1993, une politique d'entreprise clairement exprimée dans ses statuts, dans ses plans de développement et dans ses rapports annuels largement diffusés.

Cette politique d'entreprise répond aux attentes des clients et des actionnaires, qui sont aussi des clients. Elle respecte strictement le plan cantonal de gestion des déchets et s'inscrit dans le cadre législatif défini par la Confédération et par le canton.

STRID dispose d'une gouvernance d'entreprise et d'un management cohérents et transparents, fondé sur une charte, une certification ISO 14'001 et un SMQES, système de management "Qualité – Environnement – Sécurité" appliqué de façon méthodique et évolutive.

Cela se traduit par des pratiques commerciales honnêtes, fiables et loyales, par une gestion axée sur la satisfaction des utilisateurs, qu'ils soient usagers privés, clients professionnels ou actionnaires.

Cela se traduit aussi par des processus soigneusement élaborés, régulièrement contrôlés et périodiquement réévalués. Ce travail de fond n'est pas spectaculaire, il est donc peu porteur pour les médias, et il n'apporte que rarement des gains financiers immédiats; par contre, il contribue largement à maintenir la qualité, à préserver l'environnement et à garantir la sécurité. C'est un réel vecteur de développement durable.

Ce sont tous ces aspects qui distinguent STRID de la concurrence et lui valent la confiance de la grande majorité des communes de son périmètre, ainsi que des services cantonaux et fédéraux.

STRID poursuivra dans ce sens des idées et des réalisations, des objectifs et des méthodes conçues en faveur de la région du Nord vaudois, de son développement et de ses intérêts socio-économiques et environnementaux.

En vous remerciant de votre très nombreuse participation, les collaborateurs de STRID se réjouissent de vous présenter leurs activités et de répondre à toutes vos questions, comme ils le feront encore demain à l'occasion des portes ouvertes.

Je terminerai par cette citation de La Bruyère qui a dit :

"C'est une grande misère de ne pas avoir assez d'esprit pour parler et plus assez de jugement pour se taire"

Ayant dit ce qui devait l'être, je rends donc la parole à M. Jean Paul Schindelholz en vous remerciant de votre attention.

Daniel BURRI

administrateur délégué et président du Conseil d'administration de STRID SA.